



ARRÊTE MUNICIPAL temporaire n° 19/2025

**Réglementant la circulation au droit
du 7 rue Albert SCHWEITZER
dans le cadre de travaux de
REPARATION CONDUITE SUR TROTTOIR**

Le Maire de la commune d'ECKWERSHEIM,

VU la loi n° 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des régions, départements et des communes,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-28, L 2122-29, L 2212-2, L 2213-1, L 2213-2, L 2542-1 et L 2542-2 relatifs aux pouvoirs de police du Maire,
VU les dispositions du Droit Local applicables dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle,
VU le Code de la route,
VU l'instruction ministérielle relative à la signalisation routière,
VU la demande en date du 01 juillet 2025 par laquelle la Société KMZ CONSTRUCTION domicilié 105 Boulevard TOLSTOÏ 54510 TOMBLAINE, sollicite l'occupation du domaine public et le rétrécissement de chaussée au niveau du **7 rue Albert SCHWEITZER** afin d'accéder à la chambre Télécom pour réaliser des travaux de réparation de conduite sur TROTTOIR pour le compte de ORANGE ENTREPRISES.

Du mardi 15 juillet 2025 jusqu'à la fin des travaux (1 journée).

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prendre des mesures particulières en matière de circulation et de stationnement ;

A R R E T E

Article 1^{er} : En raison des travaux cités ci-dessus qui seront réalisés sur une période du mardi 15 juillet 2025 jusqu'à la fin des travaux, à partir de 7h00, le stationnement et la circulation sera perturbé dans la zone de travaux. Les riverains auront accès de part et d'autre de la zone.

Article 4 : La voie publique devra rester libre de tout dépôt d'objets ou matériel.

Article 5 : Ces dispositions seront en application dès la mise en place par la société KMZ CONSTRUCTION de la signalisation réglementaire.

Article 6 : Ampliation du présent arrêté est adressée à :

- M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mundolsheim
- La Brigade territoriale de contact de Strasbourg
- EMS, Service Propreté, Département Collecte des Déchets
- Le SDIS
- la DGS

- Affichage en Mairie

ECKWERSHEIM, le 7 juillet 2025

Le Maire
Camille BADER





Demande d'arrêté de circulation

Version : 1.1
Page 1/2

Service demandeur :

Entreprise chargée des travaux : KMZ CONSTRUCTION

Adresse : 105 BOULEVARD TOLSTOÏ 54510 TOMBLAINE

Personne responsable du chantier : HOUICIN MEBROUK

Téléphone : 0650309038 Email : ca.gc@kmz-btp.fr

Description des travaux : REPARATION CONDUITE SUR TROTTOIR

Maître d'ouvrage : ORANGE 6 Avenue Paul Doumer 54500 VANDOEUVRE LES NANCY

Date de l'arrêté de circulation : DU 15/07/2025 à Fin travaux – 1 Journée de travaux

La période requise permet une souplesse d'intervention.

Localisation géographique :

Voie concernée : 7 RUE ALBERT SCHWEITZER,

RN N°

Commune : 67550 ECKWERSHEIM

Observations :

Alternats simples

- ☒ Occupation du domaine public
- ☐ Feux tricolores
- ☒ Chaussée rétrécie
- ☐ Stationnement interdit
- ☐ Circulation alternée
- ☐ B15-C18
- ☐ Manuel (Piquets K10)

Alternats Mixtes

- ☐ Mixte (Feux et/ou K10)/
- ☐ Mixte (B15 et/ou K10)
- ☐ Mixte (Coupure et/ou K10)
- ☐ Piétons en face
- ☐ Route barrée

Vitesse limitée à : 30Km/h
Longueur de l'alternat :
Mètres

Revêtement de surfaces

☐ Enrobé provisoire (une date de réalisation définitive d'enrobé vous sera communiquée à la fin des travaux) dès la réouverture des centrales d'enrobés.

☒ Enrobé définitif

Nom et visa du demandeur : HOUICIN MEBROUK 01/07/2025

K M Z
Bâtiment Travaux Publics
339 rue du Champ Moyen
54710 Fléville devant Nancy
S'et. 751 758 947 000 20



Demande d'arrêté de circulation

Version : 1.1
Page **2/2**

